

METHODE SIMPLIFIEE D'EVALUATION DES RISQUES & ASSURANCES

Cette méthode d'évaluation « Express » est le résultat de l'expérience d'audits ayant été réalisés dans les structures comme la vôtre.

Que votre budget soit faible ou important, les assurances comportent des minimums incompressibles non proportionnels à votre CA. En principe, plus votre budget est important plus le ratio pour les mêmes niveaux de garanties diminue. Un ratio aux alentours de 0,40/0,45 correspond à une bonne moyenne pour des couvertures complètes et adaptées.

L'organisation du tourisme en France, assez similaire d'un département à l'autre laisse à penser que votre problématique ressemble fortement à celle d'autres départements avec une approche qui normalement répond aux mêmes exigences de la réglementation et du Code des Assurances censés être connus de vos partenaires assurances.

Cette méthode est juste une aide afin de vous permettre d'ouvrir le dialogue en interne avec vos équipes ou de mener une réflexion sur la problématique de la Gestion des risques & des assurances. Seul un audit complet sur place et/ou sur pièces permettrait de donner une évaluation réelle de votre situation. Le cabinet LIGER ASSISTANCE CONSEIL ne saurait être tenu pour responsable quant au résultat de cette évaluation.

Gérard BOCAGE,
Expert en Gestion des Risques et Assurances

1- Recenser toutes les entités qui œuvrent aux côtés de la structure principale (associations, SCI...)

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-
-
-

2- Recenser par structure les contrats d'assurances existants :

Nom structure	Type contrat	Echéance	Assureur	Montant des cotisations d'assurance par an, compris régularisations
1	MR Bureaux Resp. Civile Automobile Transports RC Dirigeants			
2				
3				
4				

(Ne pas intégrer les contrats dont vous n'êtes que le percepteur : l'assurance annulation, l'assurance responsabilités des propriétaires), les assurances prévoyances, retraite....

3- Quelle est la qualité de l'entité qui a signé le bail permettant l'occupation des locaux permanents :

Propriétaire :

Locataire :

Occupant à titre gratuit :

4- Est-il prévu au bail une exonération des risques locatifs et /un abandon réciproque à recours ? OUI NON

5- Etes-vous soumis à la loi de 1992 amendée en 2009 (Code du tourisme) ? OUI NON

6- Etes-vous immatriculé au registre des opérateurs de voyages?

- OUI, j'ai fait ma demande d'immatriculation auprès d'Atout France
 OUI, je suis titulaire d'une AUTORISATION/AGREMENT/LICENCE AGV mais n'ai pas encore fait la démarche d'immatriculation auprès d'Atout France
 NON

Si Oui, numéro d'immatriculation (ou d'autorisation/Agrément/Licence) :.....

7- Proposez-vous des séjours assemblés ou packagés (« forfaits ») ? OUI NON

8- Etes-vous soumis à la loi Hoguet sur la gestion locative ? OUI NON

9- Votre assurance « Garantie financière » prévoit-elle 2 volets ?

Loi Hoguet : OUI NON - si oui, quel montant.....

Organisation et vente de voyages ? OUI NON - si oui, quel montant.....

10- Votre assurance de Responsabilité Civile comporte-t-elle un volet «écrit en toutes lettres»

Responsabilité Civile professionnelle ? Garanti Non Garanti

Si Garanti à concurrence de quel montant ?

Est-il fait état d'une garantie Après travaux ou après livraison ? OUI NON

11- Valeurs des principaux postes (valeur globale à neuf de remplacement)

Mobilier professionnel :

Matériel professionnel :

Matériel en tous lieux* :

*préciser le type de matériels en tous lieux : Ordinateurs portables, appareils photos, stands d'exposition....

12- Votre assurance Multirisques Bureaux comprend-elle une garantie : «Pertes d'exploitation» après Incendie/Catastrophes naturelles (Peut aussi être appelée «Pertes financières» après Incendie /Catastrophes naturelles ?)

OUI NON

Si OUI :

Quelle durée d'indemnisation mentionnée : 12 mois 18 mois Autres

13-..Combien avez-vous de véhicules ?

14- Le contrat automobile fait-il état de restrictions :

A un usage professionnel ? OUI NON

Une obligation que les véhicules soient remis dans un garage fermé ? OUI NON

Des utilisateurs nommément désignés ? OUI NON

Un minimum d'expérience pour les conducteurs ? OUI NON

15- Avez-vous une assurance de Responsabilité des dirigeants ?

Oui non

Si oui, quel montant :.....

Nom des dirigeants aux statuts

Président :

Directeur :

Autres :.....

METHODE « EXPRESS » D'ÉVALUATION DE VOTRE SITUATION
PAR RAPPORT A
LA GESTION DES RISQUES & DES ASSURANCES

Quel est votre budget annuel de fonctionnement :€

CALCULEZ VOUS-MEME VOTRE RATIO :

Budget assurances / Budget annuel de fonctionnement :

1- Ce ratio est inférieur à 0,25

Votre budget assurances est insignifiant et laisse présager de graves lacunes. Peut-être considérez-vous que toutes les assurances se valent et qu'il vaut mieux aller au moins cher en sachant par avance que vous n'attendez rien ou presque des assureurs.

2- Ce ratio est supérieur à 0,25 mais inférieur à 0,35

Votre budget reste en dessous d'une norme acceptable pour des couvertures adaptées à vos activités et structures. Peut-être vos activités ont-elles grandi avec le temps et les adaptations nécessaires n'ont pas été faites ou par manque d'information sur vos responsabilités et notamment l'évolution de la réglementation dans le secteur touristique.

3- Ce ratio est supérieur à 0,35 et inférieur à 0,50

Vous avez une attitude responsable au regard de vos responsabilités et des assurances. Vous réadaptez régulièrement vos contrats, vous vous sentez à l'aise et bien protégés et vous êtes à priori dans la vérité.

4- Ce ratio est supérieur à 0,50

Vous souhaitez vous prémunir contre tous les risques possibles et ne laissez rien au hasard. Vous avez un budget supérieur à la moyenne mais probablement payez-vous au prix fort vos assurances.